



AUREILHAN, le 1<sup>er</sup> avril 2021

### **Convocation du Conseil Municipal**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Jeudi 8 avril 2021 à 18h30 au Centre Jean Jaurès,  
rue Jules Ferry à AUREILHAN (entrée nord-est)**

Je vous informe qu'en application de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid 19 et d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera sans public à partir de 19h00. Afin de respecter la réglementation, les débats seront accessibles au public en direct de manière électronique.

#### Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 mars 2021 ;
- 2) Budget communal – Compte de gestion 2020 – Compte Administratif 2020 – Affectation des résultats ;
- 3) Vote des taux des taxes locales 2021 ;
- 4) Budget Communal 2021 ;
- 5) Budget annexe Blanche Odin – Compte de gestion 2020 – Compte Administratif 2020 – Affectation des résultats ;
- 6) Budget annexe Blanche Odin 2021 ;
- 7) Budget annexe Centre de Santé – Compte de gestion 2020 – Compte Administratif 2020 – Affectation des résultats ;
- 8) Budget annexe Centre de Santé 2021 ;
- 9) Budget communal : extinction de créances ;
- 10) Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ASCA pour le versement de la subvention communale ;
- 11) Révision de la participation des Communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles : année scolaire 2021/2022 ;
- 12) Tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2021/2022 ;
- 13) Approbation du règlement intérieur des services périscolaires ;
- 14) Ressources Humaines : autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;
- 15) Ressources Humaines : création de postes ;
- 16) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.



Le Maire,

Yannick BOUBÉE